Formation S'installer autrement en agriculture :   
la SCOP et la SCIC

Si vous lisez cette information, probablement que :

    □ vous avez un projet collectif en agriculture !

    □ le monde de l’ESS vous interpelle…

    □ vous rêvez d’un système de gouvernance différent…

    □ vous souhaitez ne pas reproduire les schémas classiques de capitalisation financière en agriculture, et pourtant vous êtes obligé.e d’investir...

    □ vous vous questionnez sur le statut social du Non Salarié Agricole peu protecteur pour l’agriculteur...

    □ vous imaginez une ferme diversifiée, avec des interactions vertueuses entre ses ateliers !

    □ vous avez d'autres raisons...

          ... pour vous questionner sur la **pertinence des SCOP et des SCIC en agriculture** !

Cette formation est donc pour

vous et/ou les autres membres de votre collectif

Jeudi 6 novembre sur la [SCOP des Volonteux](https://www.fermedesvolonteux.com/) à Beaumont les Valence

et vendredi 7 novembre 2025 sur la SCIC La Clef des Sables,

de 9H à 17H

Venez comprendre :

* **le fonctionnement des SCOP et des SCIC**,
* **les différences entre les SCOP - SCIC et les sociétés civiles agricoles classiques (GAEC, EARL, SCEA)**,
* **les freins des SCOP - SCIC dans les projets agricoles**
* mais aussi les **perspectives qu’offrent les SCOP - SCIC pour changer notre société**.
* des **montages innovants pour des fermes productrices en recherche d’impacts sociales et écologiques positifs**

Ces journées de formation, en partenariat avec l'**Adear de la Drôme**, s’ancreront dans le concret avec :

- Deux **visites de fermes coopératives et diversifiées : SCOP des Volonteux (26) et SCIC La Clef des Sables (38)**

- des **témoignages**

- des **apports théoriques de Rémy Dalant** **Welcomme de l’URSCOP** et de **Béatrice Badel des Fermes Partagées**

Les conditions de participation :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Formation** | **Adhésion à l’Adear de la Drôme** | **Frais de déplacement, d’alimentation** |
| **Cotisant à Vivea (à jour des cotisations)** | Le coût pédagogique est à la charge de Vivéa | Obligatoire : prix libre, montant suggéré = 40€ (notamment pour les Drômois qui vont bénéficier d’un accompagnement de l’Adear Drôme)  Personnes déjà adhérentes d'une autre Adear : pas d’adhésion obligatoire ! | A votre charge  Repas tirés du sac  Couchage = 10€ la nuit par personne + prévoir de quoi souper et petit déjeuner |
| **Autres OPCO** | Possible hors subrogation |
| **Autofinancement personnel** | 100€ la journée \*2  = 200€ |

        Pour vous inscrire, par mail à bbadel@lesfermespartagees.coopen précisant votre statut actuel, **avec en pièce jointe le document "Inscription Formation Mars 2025".**

 Pour en savoir plus, **appelez au 07 57 18 90 74**…